Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux

course cycliste professionnelle internationale classe 1.1

Ville de Châteauroux

INDRE
CONSEIL GENERAL

Région Centre

LABORATOIRES FENIOUX

Guide technique

Sommaire

LES OFFICIELS P3

L'ORGANISATION P5

LISTE DES OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES P7

LISTE DES OPÉRATIONS DE DÉPART P8

PLAN DES INSTALLATIONS DE DÉPART P9

LES ACCRÉDITATIONS P10

ITINÉRAIRE ET HORAIRES DE L'ÉPREUVE P11

LE PARCOURS P12

LE CIRCUIT FINAL / LE PROFIL DE L'ÉPREUVE P13

LISTE DES OPÉRATIONS D'ARRIVÉE P14

LES RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES P15

PLAN DES INSTALLATIONS D'ARRIVÉE P16

LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE P18

LE RÈGLEMENT COUPE DE FRANCE P20

LES DOTATIONS ET PRIX SPÉCIAUX P21

LES ÉDITORIAUX P22

PALMARÈS P23

Région Centre · IONIS · CENTRE OUEST · la Nouvelle République www.lanouvellerepublique.fr · MMA Entreprise · Feni multi-S

Les Officiels

Les membres du collège des commissaires

Président du collège des commissaires : Roberto ARIZNAVARETA RODRIGUEZ SIERRA (ESPAGNE)
Commissaires titulaires : Joël MENARD
Catherine GASTOU
Commissaires à moto : Pierre MICHON
Patrick TEXIER
Juge à l'arrivée : Marie Christine REGNET
Inspecteur Médical : Michel BASNIER
Directeur LNC : Yvon SANQUER

Le comité d'organisation

Président d'honneur :
Christian FENIOUX

Président :
Jean-Luc PERNET

Vice-Président :
Pascal MOURÉ

Vice-Président :
Bernard MOUSSEAU

Trésorière :
Evelyne PERNET

Secrétaire :
Catherine BACK

Les Membres :
Martine CASY,
Françoise CHÉRID,
Madeleine GUILLEBAUD,
Nathalie HERNANDEZ,
Karen LHORTOLARY,
Joëlle MAGGI,
Chantale MONJOINT,
Françoise MOURÉ,
Stéphanie REIGNOUX,
Pascal BACK,
Henri BEIGNEUX,
Jean-Marie BEGUET
Michel CASY,
Martial CHAMBLET,
Patrick CRAMPE,
Alain DIRASSEN,
J-Christophe FOURNIER,
Franck GAILLARD,
Jean-Pierre GONTIER,
Maurice GUILLEBAUD,
Marc IBERT,
Laurent JOYEUX,
Hervé JUBIEN,
Fabien LHORTOLARY,
Sébastien LUNEAU,
Bernard MAGGI,
Nicolas MILLET,
Pascal MITTERRAND,
Jean-Luc PETITJEAN,
Joël PINAULT,
Bruno RENAUDET,
Jean-Claude SALADIN,
Thierry TOUCHET.

Ville de Châteauroux

INDRE
CONSEIL GENERAL

Région Centre

LABORATOIRES FENIOUX

EUROSPORT

18e COUPE DE FRANCE
CRÉDIT AGRICOLE
2009

Région Centre · IONIS · CENTRE OUEST · la Nouvelle République www.lanouvellerepublique.fr · MMA Entreprise

L' Organisation

Avec le parrainage de Jean-Pierre DANGUILLAUME

Directeur de l'organisation : Jean-Luc PERNET.
Directeurs adjoints : Pascal MOURÉ, Bernard MOUSSEAU.
Trésorière : Evelyne PERNET.
Secrétariat Permanence : Catherine BACK, Françoise CHERID, Françoise MOURÉ.
Info course : Dominique SAGNIER, Claude BARBOT.
Radio tour et interprète : Christelle REILLE.
Régulateurs : Gérard LARGILLIER, Erwan GRUX.
Ardoisier : Christian HELION.
Commentateurs-Animateurs : Daniel MANGEAS, Jean-Louis ROCHE, Michel MALASSENET.
Info public : Classic de l'Indre.
Dépannage neutre : Francis HOTTELET (Vitta Assitance).
Médecins : Docteur Xavier ROY, Docteur Amal CHARAA.
Infirmières : Brigitte MOIREAU, Cindy BOUZIN, Christiane VIALLE
Ambulances : Ambulances ALPHA
Escorte civile : Ugo FORGEARD-GRIGNO (EMS).
Signaleurs Châteauroux : Jean-Claude SALADIN, Jean-Christophe FOURNIER.
Signaleurs Département : Franck GAILLARD, Jean-Pierre GONTIER.
Police Nationale : Brigitte SIFFERT (D.D.S.P.), Lieutenant Christophe GUILLAUMOT
Gendarmerie Nationale : Lieutenant Colonel Frédéric LAURENT
Escorte Gendarmerie : Capitaine Laurent PAYEN.
Police Municipale : Jean LACORRE.
Souscription : Martine CASY.
Village des partenaires : Fabien LHORTOLARY.

Caravane publicitaire : Pascal BACK, Joëlle MAGGI, Franck PINAULT.
Camion portique arrivée : Michel BAUD (Portix).
Cérémonie protocolaire : Nicolas MILLET et Yvon SANQUER.
Contrôle médical : Thierry TOUCHET.
Décoration des véhicules : Jean-Luc PETITJEAN
Fléchage circuit : Marc IBERT, Joël PINAULT.
Informatique et classement : MATSPORT.
Liaison radio : Francis HOTTELET (Vitta Assitance).
Ligne départ et arrivée : Michel CASY, Martial CHAMBLET, Alain DIRASSEN, Laurent JOYEUX, Hervé JUBIEN, Pascal MITTERRAND.
Parc automobiles : Patrick CRAMPE.
Parkings : Henri BEIGNEUX, Sébastien LUNEAU.
Photo-finish : MATSPORT.
Photographes : André BERTRAND, Serge VIALLE,
Podium présentation : Pierre BELSOEUR (La Nouvelle République).
Podium protocolaire : Michel DELAGE (M.D Sonorisation).
Relations presse : Jean-Luc PETITJEAN.
Relations publiques : Chantale MONJOINT, Nathalie HERNANDEZ, Stéphanie REIGNOUX, Karen LORTHOLARY.
Restauration : Madeleine GUILLEBAUD, Maurice GUILLEBAUD, Jean-Marie BEGUET.
Sonorisation ligne arrivée : Hubert POURNIN (Pournin Musique).
Relations TV : Bernard MAGGI,
Réalisation vidéo : Pascal GUILLY, Philippe LECOMTE (CAP 7 MEDIA).
Infographiste/webmaster : Bruno RENAUDET

Pilotes : AUPETIT Philippe, BARRAN Philippe, BEAUDET Dominique, BOUILLET Dominique, BUISSON Jean-Noël, COURTOIS Guy, LEMOUEL Laurent, DUBOIS Guy, DUBOIS Nicolas, DUBOIS Pascal, FOURNIER Sébastien, GAGNERAULT Pascal, LANDOMIEL André, LANDOMIEL Arnaud, LARPIN Gérard, LE LEANNEC Yann, LEROY Christian, LISSONET Lucien, PEZARD Dominique, RICHARD Sébastien, SOUBISE Daniel, THOMAS Paul, VIALLE Damien, VIOLLET Emmanuel.

Sans oublier les 837 bénévoles et les différents services des partenaires institutionnels qui participent activement à cette organisation.

Harmonie Indre
Harmonie Mutuelles
PLUS PROCHES, PLUS HUMAINS, PLUS UTILES

Fenioux multi-SPORTS

GROUPE RAULT
la communication... imprimée

CENTRE OUEST

CITROËN

Auchan

Le Fournil de Camille

ASSOCIATION Artisans Pâtissiers INDRE

TRANSGOURMET

UNE SÉLECTION CHATEAUROUX-VIANDE

MMA Entreprise

CHARTE - QUALITÉ - SANTÉ
Les Charcutiers de l'Indre

la Nouvelle République
www.lanouvellerepublique.fr

LOGOANDCO
PMC SPORT

IONIS

LES OPTICIENS MUTUALISTES

MENUISERIES G. MAUVE SA

COLAS
Centre-Ouest

LASERPHOT

Opérations préliminaires

Samedi 29 Août 2009

PERMANENCE

L'ensemble des opérations du samedi et du dimanche aura lieu au Crédit Agricole, 68, avenue Pierre de Coubertin, 36000 Châteauroux, à proximité du site de départ et d'arrivée.

14 h 30 Ouverture de la Permanence.

15 h 00 Equipement radio des véhicules officiels.

15 h 00 à 16 h 45 Contrôle des licences, remise des dossards et des plaques de cadre. Clôture de la confirmation de la liste des partants par les Directeurs Sportifs.

17 h 00 Réunion des Directeurs Sportifs avec le collège des Commissaires et le Directeur de l'organisation. Tirage au sort de l'ordre des véhicules.

17 h 30

- Règlement des indemnités de déplacement aux Directeurs des groupes sportifs et aux membres du collège des Commissaires.
- Vin d'honneur offert par le comité d'organisation à l'ensemble des officiels et des directeurs sportifs qui se déroulera au salon des partenaires dans l'enceinte du Stade Gaston Petit.
- Fermeture de la permanence à l'issue de la réunion des Directeurs sportifs.

Opérations de départ

▸ Dimanche 30 Août 2009

8 h 15 Ouverture de la Permanence (dans les locaux du Crédit Agricole : 68, avenue Pierre de Coubertin à Châteauroux, face aux parkings des équipes et des officiels).

9 h 00 Réunion des Pilotes de la caravane publicitaire à la permanence.

10 h 00 Rassemblement des caravaniers pour départ en cortège à 10h30 précises

10 h 00 Réunion des Pilotes voitures et motos officielles et de l'escorte motos (sécurité) à la permanence.
Les pilotes devront être à leurs véhicules 15 minutes avant le départ fictif.

10 h 10 Signature de la feuille de présence par les coureurs, sur le podium situé à proximité du parking des groupes sportifs.

à Appel des équipes à l'intérieur du salon des partenaires, selon l'ordre de passage arrêté lors de la réunion des Directeurs Sportifs et présentation aux invités par

11 h 10 Daniel MANGEAS.

11 h 20 Rassemblement des coureurs et de la caravane échelon course avenue de La Châtre.

11 h 30 Appel des coureurs.

11 h 45 Départ fictif derrière la voiture du directeur de l'organisation par l'avenue de La Châtre. Traversée de Châteauroux en escorte vers la ligne de départ.

12 h 00 Départ réel (lancé) à la hauteur du panneau Km 0, commune de St maur (D925), soit à 8,300 km du lieu de rassemblement.

Région Centre · IONIS · CENTRE OUEST · la Nouvelle République www.lanouvellerepublique.fr · MMA Entreprise · Feni multi-S

Installations de départ

▸ Avenue de La Châtre - Châteauroux

PERMANENCE DANS LES LOCAUX DU CREDIT AGRICOLE :

68, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN

AUX HORAIRES SUIVANTS :

Samedi 29 août après-midi de 14h30 à 17h30

Dimanche 30 août le matin de 8h15 à 12H00 et l'après-midi de 16h00 à 17h30

Accréditations

Bandeaux véhicules course

Bandeaux véhicules Hors course

Accès ligne d'arrivée

Accès ligne d'arrivée non autorisé

Région Centre
IONIS
CENTRE OUEST
la Nouvelle République
www.lanouvellerepublique.fr
Entreprise

Itinéraire & Horaires

À PARCOURIR	PARCOURUS	ROUTES	ITINÉRAIRE	CARAVANE	43 KM / H	45 KM / H	47 KM / H	OBSERVATIONS
KILOMÉTRAGE				HORAIRE DE PASSAGE				
8,3		D943	DÉPART FICTIF CHÂTEAUROUX D.943	10:30	11:45	11:45	11:45	
en cortége			Av de la Châtre, Bd de Cluis, Bd Croix Normand, Bd Arago, Bd de la Vrille, Bd des Marins, Rue de Chatellerault, D925					
201,8	**0**	**D925**	**SAINT MAUR DÉPART RÉEL**	**10:45**	**12:00**	**12:00**	**12:00**	
200,2	1,6	D925	Intersection D925 - D104	10:46	12:02	12:02	12:02	
195,9	5,9	D925	Intersection D125 - D80 - D925 (Niherne)	10:52	12:08	12:07	12:07	
190,3	11,5	D925	Intersection D925 - D27 - D925 (Neuillay-les-BOIS)	10:59	12:16	12:15	12:14	
187,2	**14,6**	**D925**	**CLAISE D925**	**11:03**	**12:20**	**12:19**	**12:18**	
181,7	20,1	D925	Intersection D925 - D11 (Vendoeuvres)	11:09	12:28	12:26	12:25	Terre-plein central passage à gauche
179,8	22	D11	Intersection D11 - D11a - D11	11:12	12:30	12:29	12:28	
178,2	23,6	D11	Intersection D11 - D21	11:14	12:33	12:31	12:30	
163,9	37,9	D21	Intersection D21 - D15	11:31	12:53	12:50	12:48	
163,8	**38**	**D15**	**MÉZIÈRES EN BRENNE D15**	**11:31**	**12:53**	**12:50**	**12:48**	
163,2	38,6	D15	Intersection D15 - D6	11:32	12:54	12:51	12:49	
162,7	39,1	D15	Intersection D15 - D925 - D15	11:33	12:54	12:52	12:49	
162,1	**39,7**	**D15**	**PRIME DU CONSEIL GENERAL DE L'INDRE**	**11:33**	**12:55**	**12:52**	**12:50**	
161,1	40,7	D15	Intersection D15 - D21 - D15	11:35	12:56	12:54	12:51	
155,4	**46,4**	**D15**	**SAULNAY D15**	**11:42**	**13:04**	**13:01**	**12:59**	
151,5	**50,3**	**D15**	**ARPHEUILLES D15**	**11:47**	**13:10**	**13:07**	**13:04**	
148	53,8	D15	Intersection D15 -D943 - D15	11:51	13:15	13:11	13:08	Terre-plein central passage
145,2	**56,6**	**D15**	**PALLUAU SUR INDRE D15**	**11:54**	**13:19**	**13:15**	**13:12**	de chaque côté
144,5	**57,3**	**D15**	**CHALLENGE CITROEN**	**11:55**	**13:20**	**13:16**	**13:13**	A l'issue d'une bosse de 600m à 4,80%
144,4	57,4	D15	Rue de la Garenne	11:55	13:20	13:16	13:13	Rue étroite et revêtement mauvais
138,3	**63,5**	**D28**	**LE TRANGER D28**	**12:03**	**13:28**	**13:24**	**13:21**	
138	63,8	D28	Intersection D28 - D18	12:03	13:29	13:25	13:21	
137,9	63,9	D18	Intersection D18 - D28	12:03	13:29	13:25	13:21	
132	**69,8**	**D28**	**CHATILLON SUR INDRE - Intersection D28 - D975**	**12:11**	**13:37**	**13:33**	**13:29**	
131,4	70,4	D975	Intersection D975 - D13	12:11	13:38	13:33	13:29	
126,8	**75**	**D13**	**SAINT MÉDARD D13**	**12:17**	**13:45**	**13:40**	**13:35**	
125,5	76,3	D13	Intersection D13 - D18 - D13	12:19	13:46	13:41	13:37	
122,2	**79,6**	**D13**	**PRÉAUX D13**	**12:23**	**13:51**	**13:46**	**13:41**	
121,8	80	D13	Intersection D13 - D64 - D13	12:23	13:52	13:46	13:42	
121,1	**80,7**	**D13**	**CHALLENGE CITROEN**	**12:24**	**13:52**	**13:47**	**13:43**	A l'issue d'une bosse de 500m à 3,60%
114,5	87,3	D13	Intersection D13 - D11	12:32	14:02	13:56	13:51	
114,1	**87,7**	**D11**	**ÉCUEILLÉ D11**	**12:33**	**14:02**	**13:56**	**13:51**	
113,2	88,6	D11	Intersection D11 - D8	12:34	14:04	13:58	13:53	Route étroite sur 9kms
112,7	89,1	D8a	Intersection D8 - D8a	12:34	14:04	13:58	13:53	
103,6	**98,2**	**D8a**	**HEUGNES D8a**	**12:46**	**14:17**	**14:10**	**14:05**	
103,1	98,7	D33	Intersection D8a - D33	12:46	14:18	14:11	14:06	
100,1	**101,7**	**D33**	**PELLEVOISIN D33 SPRINT OPTICIENS MUTUALISTES**	**12:50**	**14:22**	**14:15**	**14:09**	
100	101,8	D33	Intersection D33 - rue de la Promenade	12:50	14:22	14:15	14:09	
98,8	**103**	**D15**	**Zone de Ravitaillement sur une distance 2000m**	**12:52**	**14:24**	**14:17**	**14:11**	
94,7	107,1	D15	Intersection D15 - D28h	12:57	14:29	14:22	14:16	Virage très serré à droite et
91	**110,8**	**D28h**	**SOUGE D28h**	**13:01**	**14:35**	**14:27**	**14:21**	route étroite sur 4kms
90,5	111,3	D33	Intersection D28h - D28	13:02	14:35	14:28	14:22	
87,4	114,4	D33	Intersection D28 - D28g	13:06	14:40	14:32	14:26	
85,6	**116,2**	**D11**	**ARGY D28g**	**13:08**	**14:42**	**14:34**	**14:28**	
85,4	116,4	D11	Intersection D28g - D11	13:08	14:42	14:35	14:28	
80,4	**121,4**	**D11**	**BUZANÇAIS D11**	**13:14**	**14:49**	**14:41**	**14:34**	
79,3	**122,5**	**D11**	**CHALLENGE CITROEN**	**13:16**	**14:51**	**14:43**	**14:36**	
79,1	122,7	D11	Intersection D11 - D138	13:16	14:51	14:43	14:36	
78,5	123,3	D138	Intersection D138 - D1	13:17	14:52	14:44	14:37	
78,1	123,7	D1	Intersection D1 -D11 - D1	13:17	14:53	14:44	14:37	
73	**128,8**	**D1**	**LA CHAPELLE ORTHEMALE D1**	**13:23**	**15:00**	**14:51**	**14:44**	
72,7	129,1	D1	Intersection D1 - D67	13:24	15:00	14:52	14:44	
70,1	131,7	D67	Intersection D67 - D67a - D67	13:27	15:04	14:55	14:48	
67,1	**134,7**	**D67**	**VILLEDIEU SUR INDRE D67**	**13:31**	**15:08**	**14:59**	**14:51**	
66,6	135,2	D67	Intersection D67 - D27	13:31	15:09	15:00	14:52	
66,3	135,5	D27	Intersection D27 - D67	13:32	15:09	15:00	14:52	
64	**137,8**	**D67**	**NIHERNE D67**	**13:34**	**15:12**	**15:03**	**14:55**	
57,3	**144,5**	**D67**	**SAINT MAUR - BEL AIR D67**	**13:43**	**15:22**	**15:12**	**15:04**	
56,8	145	D67	Intersection D67 - D81	13:43	15:23	15:13	15:05	
56,4	**145,4**	**D81**	**SPRINT OPTICIENS MUTUALISTES**	**13:44**	**15:23**	**15:13**	**15:05**	
55,4	**146,4**	**D81**	**LE PETIT VALENÇAY D81**	**13:45**	**15:24**	**15:15**	**15:06**	Avancées de trottoirs sur 1200 m
53,2	**148,6**	**D81**	**CHATEAUROUX D81**	**13:48**	**15:28**	**15:18**	**15:09**	
52,8	149	D81	Intersection D81 - Bd de St Maur - D943	13:48	15:28	15:18	15:10	
50,1	**151,7**	**D943**	**Châteauroux - Entrée sur le circuit final**	**13:52**	**15:32**	**15:22**	**15:13**	Entrée sur le circuit final
48	153,8	D943	1er passage sur la ligne	13:54	15:35	15:25	15:16	
40	**161,8**	**D943**	**2ème passage PRIME VILLE CHATEAUROUX**	**14:04**	**15:46**	**15:35**	**15:26**	Circuit de 8 kms en zone urbaine
32	169,8	D943	3ème passage		15:57	15:46	15:36	
24	177,8	D943	4ème passage		16:08	15:57	15:46	Attention aux giratoires
16	**185,8**	**D943**	**5ème passage SPRINT OPTICIENS MUTUALISTES**		**16:20**	**16:07**	**15:57**	
8	193,8	D943	6ème passage		16:31	16:18	16:07	Aux terre-pleins et obstacles divers
0	**201,8**	**D943**	**CHÂTEAUROUX ARRIVÉE**		**16:42**	**16:29**	**16:17**	

www.classicdelindre.com
www.classicdelindre.com
www.classicdelindre.com
www.classicdelindre.com
www.classicdelindre.com

Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux

course cycliste professionnelle internationale classe 1.1

manche de Coupe de France "Crédit Agricole"

Ecueillé
Heugnes
Frédille
Pellevoisin
Zone de ravitaillement
Sougé
Argy
Buzançais
Préaux
Châtillon-sur-Indre
St Médard
le Tranger
Palluau-sur-Indre
Arpheuilles
Saulnay
Mézières-en-Brenne
Vendœuvres
Claise
la Chapelle-Orthemale
Villedieu -sur-Indre
Niherne
St Maur
Niherne
KM0
Châteauroux

Distance 201,8 km

Départ fictif

Parcours 2009

N
O
E
S

Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux

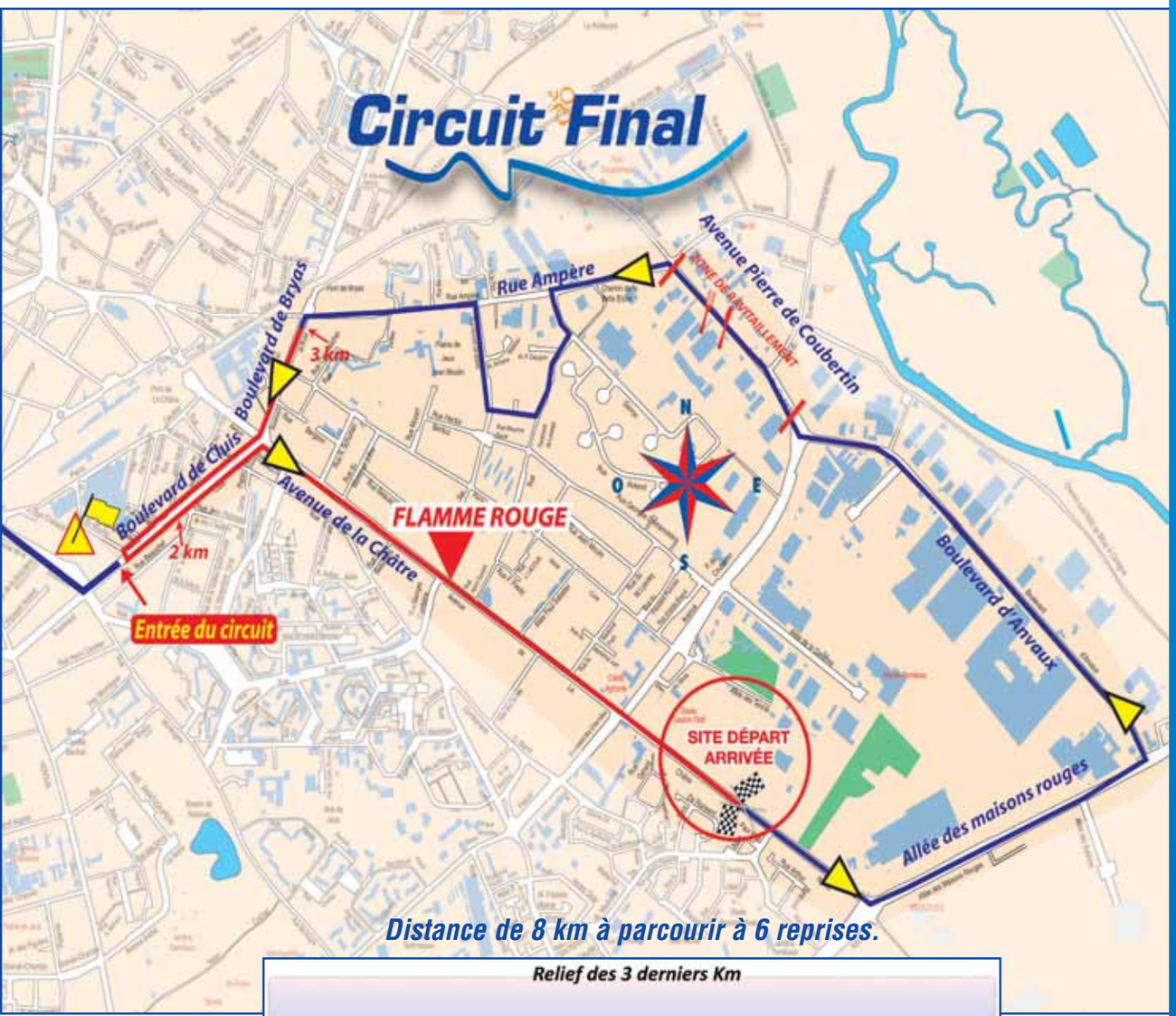

Distance de 8 km à parcourir à 6 reprises.

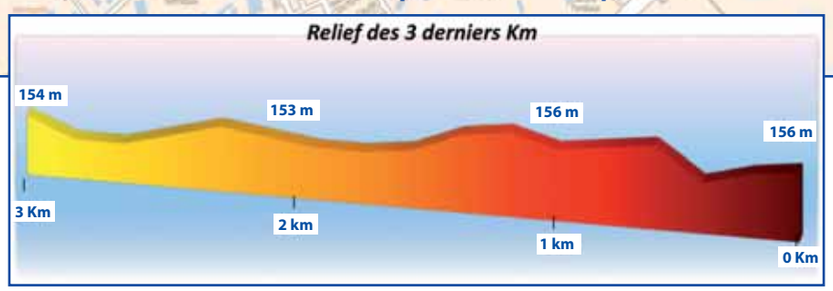

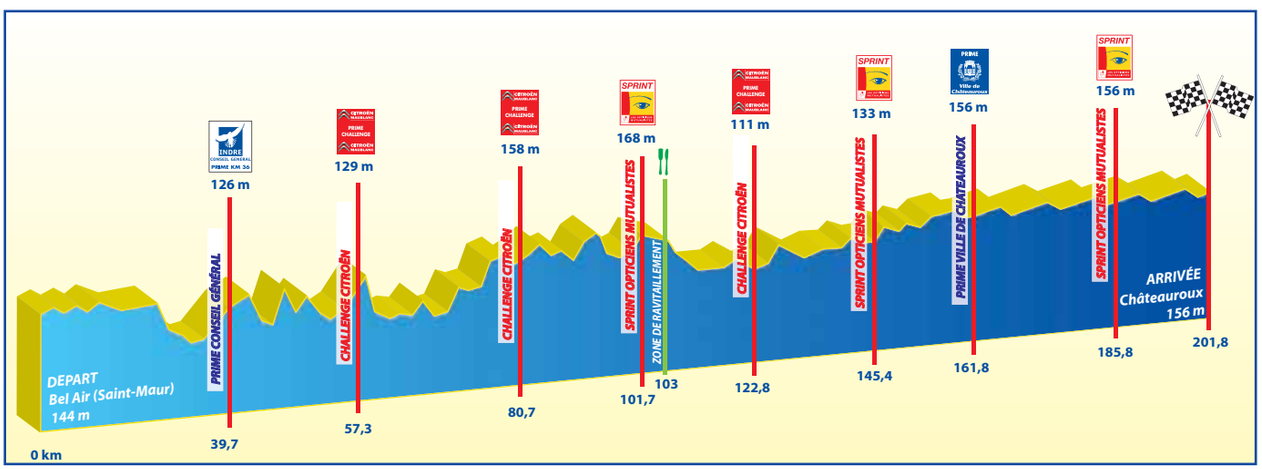

OUX SPORTS
GROUPE RAULT
INDRE CONSEIL GENERAL
CITROËN
LASERPHOT
LES OPTICIENS MUTUALISTES
Ville de Châteauroux

Opérations à l'arrivée

► Dimanche 30 Août 2009

14h00 **Arrivée de la caravane publicitaire** : la caravane publicitaire fera un tour complet du circuit et stationnera sur le parking prévu à cet effet.

15h15 **Entrée de la course** sur le circuit final de 8 Km à parcourir 6 fois, soit 48 km.

16h00 **Ouverture de la permanence :** Dans les locaux du Crédit Agricole situés 68, avenue Pierre de Coubertin à Châteauroux face au stade municipal «Gaston Petit». La salle des commissaires est située dans l'enceinte du stade municipal «Gaston Petit» sous la tribune d'honneur.

16h00 **Ouverture de la salle de presse :** Une salle de presse sera à la disposition des journalistes qui le désirent, dans l'enceinte du stade municipal «Gaston Petit» sous la tribune d'honneur.
Accès par l'avenue de La Châtre. Suivre le fléchage.

16h20 **Cérémonie protocolaire :**
Pour la cérémonie protocolaire se présenteront sur le podium d'arrivée, dans un délai maximum de 10 mn après leur arrivée, en tenue sportive, les coureurs ayant remporté un des prix suivants :

Gerbe et fanion au 1er de l'épreuve	Laboratoires FENIOUX,
Gerbe et fanion au 2ème de l'épreuve	LASERPHOT,
Gerbe et fanion au 3ème de l'épreuve	MMA entreprises,
Gerbe et fanion au 1er du challenge	CITROËN,
Gerbe et fanion au 1er des points chauds	OPTICIENS MUTUALISTES,
Gerbe et fanion au vainqueur du prix	CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDRE,
Gerbe et fanion au vainqueur du prix	VILLE DE CHÂTEAUROUX,
Gerbe et fanion au coureur le plus COMBATIF	LA POSTE,
Gerbe et fanion au MEILLEUR JEUNE	Imprimerie RAULT,
Gerbe et fanion au 1er coureur FRANÇAIS	LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE.
Gerbe et fanion à la MEILLEURE ÉQUIPE	IONIS,
Gerbe et fanion au MEILLEUR RÉGIONAL	REGION CENTRE,

16h20 **Contrôle Médical :** Pour les coureurs concernés, dans l'enceinte du stade municipal «Gaston Petit» sous la tribune d'honneur (300 mètres avant la ligne d'arrivée sur la gauche). Accès par l'avenue de La Châtre, suivre le fléchage.

17h00 **Réception de Clôture :** Au salon des partenaires dans l'enceinte du stade municipal «Gaston Petit». Accès par l'avenue de La Châtre.

Offerte par le comité d'organisation de la Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux.

17h30 **Fermeture de la permanence**

Important : Dès l'arrivée, veuillez remettre les récepteurs radio à la voiture VITTA ASSISTANCE

Renseignements techniques

Code de la route

KM 2.500 (du départ réel), présence d'un radar fixe automatique – limitation de la vitesse à 90 km/h.

Ravitaillement

D15 - Km 103 zone d'une distance de 2000 mètres.
Le stationnement est obligatoire dans le sens de la course.
Le ravitaillement est annoncé par une banderole placée 10 km avant la zone.
Une seconde zone est matérialisée sur le circuit final.

Passages à niveau

Application du règlement conformément aux articles 2.3.034 et 2.3.035 (Ces passages à niveau sont très rarement utilisés).
- Sur le parcours aux Km 116.1 - 117,6 - 123,3 -138,5.
- Sur le circuit final, passage à chaque tour, sur la D 920 aux Km 154,8 - 162,8 - 170,8 - 178,8 - 186,8 - 194,8.
- Sur le circuit final, passage à chaque tour, rue Ampère aux Km 157,2 - 165,2 - 173,2 - 181,2 - 189,2 - 197,2.

Hôpital

CENTRE HOSPITALIER DE CHÂTEAUROUX : 216, Avenue de verdun - CHÂTEAUROUX - Tél : 02 54 29 60 00

Dérivation

Dérivation obligatoire des véhicules à gauche, 400 mètres avant la ligne d'arrivée (Avenue de La Châtre).

Arrivée

Les arrivées sont jugées sur l'avenue de La Châtre à l'extrémité d'une ligne droite de 1600 mètres en léger faux plat - aucun îlot directionnel dans les 1600 derniers mètres.
Les temps sont pris sur la ligne d'arrivée, (avenue d'une largeur de 8,50 mètres).

Vestiaires et douches

A leur hébergement pour ceux qui le souhaitent. La direction de l'organisation met à disposition des vestiaires et des douches dans l'enceinte du stade municipal «Gaston Petit». Un fléchage est prévu.

Numéros de téléphone utiles

Jean-Luc PERNET	Directeur de l'organisation	06 11 71 91 09	Jean-Claude SALADIN	Signaleurs Châteauroux	06 85 10 12 41
			Franck GAILLARD	Signaleurs Département	06 81 01 92 39
Pascal MOURÉ	Directeur adjoint	06 07 63 41 50	Jean-Pierre GONTIER	Signaleurs Département	06 08 93 09 30
			Xavier ROY	Médecin de l'épreuve	06 89 25 45 11
Bernard MOUSSEAU	Directeur adjoint	06 74 38 81 04	Amal CHARAA	Médecin de l'épreuve	06 03 78 77 43
Bernard MAGGI		06 07 84 57 61	Evelyne PERNET	Permanence trésorière	06 18 09 57 97
Michel CASY	Ligne Départ/Arrivée	06 08 30 81 46	Thierry TOUCHET	Contrôle médical	06 64 48 40 14
Nicolas MILLET	Protocole	06 84 23 44 51	Chantale MONJOINT	Relations publiques	06 26 25 04 77
Jean-Christophe FOURNIER	Signaleurs Châteauroux	06 79 43 35 64	Pascal BACK	Caravane publicitaire	06 81 83 44 19

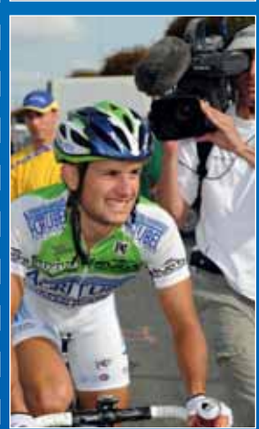

Installations

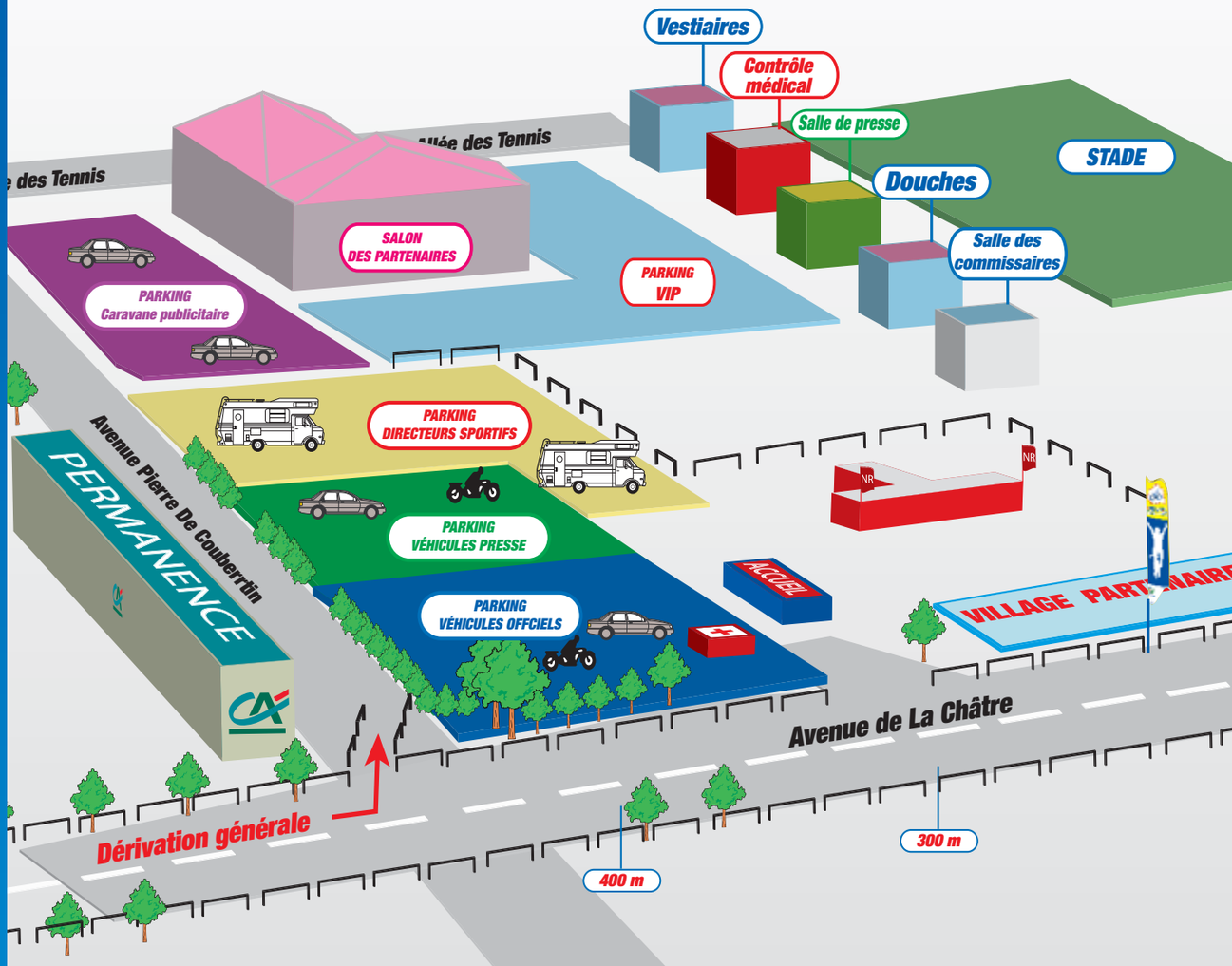

▸ **Dérivation :** Une dérivation obligatoire avant la ligne d'arrivée sera mise en place pour les véhicules, y compris les motos, à 400 mètres de la ligne d'arrivée à gauche vers l'avenue Pierre de Coubertin, permettant de rejoindre directement le parking des équipes. Un fléchage sera mis en place.

▸ **IMPORTANT :** Dès l'arrivée, veuillez remettre les récepteurs radio à la voiture VITTA ASSISTANCE

s à l'arrivée

► Avenue de La Châtre - Châteauroux

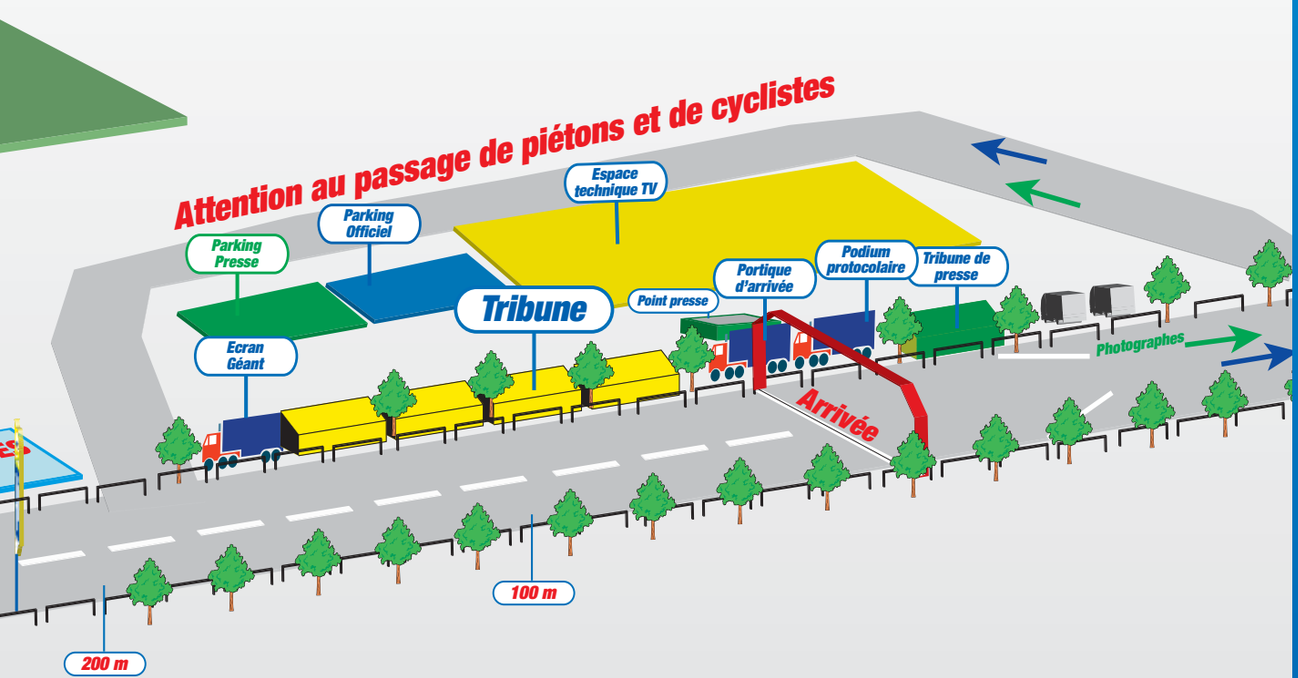

► **Contrôle Médical :** Pour les coureurs concernés, dans l'enceinte du stade municipal «Gaston Petit» sous la tribune d'honneur (300 mètres avant la ligne d'arrivée sur la gauche). Accès par l'avenue de La Châtre, suivre le fléchage.

► **Cérémonie protocolaire :** Pour la cérémonie protocolaire se présenteront sur le podium d'arrivée, dans un délai maximum de 10 mn après leur arrivée, en tenue sportive, les coureurs ayant remporté un des prix.

► **Point Presse :** Après la cérémonie protocolaire, les différents vainqueurs devront se présenter au point presse se trouvant à proximité du podium protocolaire (tente jaune).

Règlement

Article 1 - ORGANISATION

Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux (6e édition) est organisée par l'Amicale de la Petite Reine Fenioux le dimanche 30 août 2009 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale.

Article 2 - PARTICIPATION et ENGAGEMENTS

Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux est inscrite au calendrier UCI Europe Tour en classe 1.1 et ouverte aux équipes de l'UCI Pro Teams (dans la limite de 50%), Continentales Professionnelles UCI, Continentales et équipes nationales, suivant l'article 2.1.005 du règlement U.C.I., sur invitation de l'organisateur.

Le nombre de coureurs par équipe est limité à 8 dont au minimum 5 doivent prendre le départ conformément à l'article 2.2.003 du règlement U.C.I.

Les engagements doivent être effectués sur l'imprimé officiel de l'U.C.I. fourni par l'organisation aux groupes sportifs et adressés à : Monsieur Jean-Luc PERNET
Association - Amicale Petite Reine Fenioux
Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux
9, avenue Pierre de Coubertin 36024 Châteauroux Cedex.
Fax n° (33) 02 54 27 51 61 - Téléphone n° (+33) 06 11 71 91 09
Adresse e-mail : pernet@feniouxlab.fr

Les confirmations des partants seront adressées grâce au même document, avant le jeudi 27 août 2009, selon l'article U.C.I. 1.2.049, à Monsieur Jean-Luc PERNET - numéro de fax : (33) 02 54 27 51 61.

Article 3 - CLASSEMENT U.C.I.

L'épreuve attribue des points au classement individuel UCI Europe Tour (classe 1.1) suivant le barème visé à l'article 2.11.014, soit : 80-56-32-24-20-16-12-8-7-6-5-3 points jusqu'au 12e coureur classé.

Article 4 - PERMANENCE

La permanence de départ se tient :

– Le samedi 29 août 2009 de 14h30 à 17h30 au Crédit Agricole, 68, avenue Pierre de Coubertin 36000 Châteauroux.

Le retrait des dossards et la vérification des licences auront lieu à la permanence de départ entre 15h00 et 16h45. Clôture de la confirmation des partants à 16h45. Conformément à l'article 1.2.087, la réunion des directeurs sportifs aura lieu en présence du collège des commissaires le samedi 29 août 2009 à 17h00. Le paiement des indemnités de déplacement des équipes aura lieu à l'issue de la réunion des directeurs sportifs.

– Le dimanche 30 août 2009 de 8h15 à 12h00 et de 16h00 à 17h30 au Crédit Agricole, 68, avenue Pierre de Coubertin 36000 Châteauroux.

Article 5 - RADIO TOUR

Les informations course seront émises sur la fréquence 157.550 Mhz. Des dispositifs radio peuvent être prêtés aux équipes qui devront les retirer aux lieu et heure de la permanence d'avant course. Aucun véhicule ne sera admis à l'échelon course de la Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux s'il ne peut recevoir les informations et consignes émises sur Radio Tour.

Article 6 - DÉPANNAGE NEUTRE

Conformément à l'article 2.3.029 et aux articles suivants, les coureurs pourront être dépannés par le personnel technique de leur équipe. L'organisation mettra à la disposition des coureurs, 3 voitures et une moto neutre d'assistance, afin d'assurer le dépannage.

Article 7 - PRIX ATTRIBUÉS AUX CLASSEMENTS À L'ARRIVÉE

La dotation de l'épreuve, conformément au barème U.C.I., s'élève à 14.477 € répartis entre les 20 premiers coureurs du classement officiel (voir détail du barème page 21).

Article 8 - CHALLENGES ET PRIMES

CHALLENGE CITROËN, récompensant le coureur ayant totalisé le plus grand nombre de points, sera doté de 500 €.

3 Sprints Challenge Citroën seront disputés sur l'itinéraire, matérialisés par des panneaux et une banderole étendard sur la ligne mentionnant le logo CITROËN. Les points attribués sont les suivants :
5 points au premier - 3 points au second - 1 point au troisième.

Un classement général est établi par addition des points attribués sur les 3 lignes sélectionnées pour le Challenge Citroën. A l'arrivée, le coureur totalisant le plus grand nombre de points remportera le classement du Challenge Citroën. En cas d'ex æquo, il sera tenu compte du classement à l'arrivée.

Lieux des Sprints :Ligne n°1 - Km 57,3
Ligne n°2 - Km 80,7
Ligne n°3 - Km 122,5

SPRINTS OPTICIENS MUTUALISTES, récompensant le coureur ayant totalisé le plus grand nombre de points, sera doté de 500€.

3 Sprints OPTICIENS MUTUALISTES seront disputés sur l'itinéraire, matérialisés par des panneaux et une banderole étendard sur la ligne mentionnant le logo OPTICIENS MUTUALISTES. Les points attribués sont les suivants :
5 points au premier - 3 points au second - 1 point au troisième.

Un classement général est établi par addition des points attribués sur les 3 lignes sélectionnées pour les Sprints OPTICIENS MUTUALISTES. A l'arrivée, le coureur totalisant le plus grand nombre de points remportera le classement des Sprints OPTICIENS MUTUALISTES.
En cas d'ex æquo, il sera tenu compte du classement à l'arrivée.

Lieux des Sprints :Ligne n°1 - Km 101,7
Ligne n°2 - Km 145,4
Ligne n°3 - Km 185,8

PRIME DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDRE de 200 € sera attribuée au premier coureur franchissant la ligne tracée au kilomètre 39,7.

PRIME DE LA VILLE DE CHÂTEAUROUX de 200 € sera attribuée au premier coureur franchissant la ligne tracée au panneau CHÂTEAUROUX, au kilomètre 161,8.

Région Centre · IONIS · CENTRE OUEST · la Nouvelle République www.lanouvellerepublique.fr · MMA Entreprise · Fenioux multi-S

particulier

MEILLEUR JEUNE (né depuis le 1er janvier 1984) classé à l'arrivée sera récompensé par un prix de 200€.

PRIX DE LA COMBATIVITÉ, décerné par un jury composé du Directeur de l'organisation et du commissaire titulaire circulant à l'avant de la course, au coureur le plus combatif de l'épreuve, sera doté d'un prix de 200€.

MEILLEUR COUREUR FRANÇAIS classé à l'arrivée sera récompensé par un prix de 200€.

PREMIER COUREUR REGIONAL classé à l'arrivée sera récompensé par un prix de 200€.

PRIX D'ÉQUIPE : Conformément à l'article 2.3.044 du règlement U.C.I, le classement par équipe établi par addition des trois meilleurs temps individuels de chaque groupe sportif, sera doté d'un prix de 300€.

Pour avoir droit aux prix ou primes annexes, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve et se présenter au podium pour la cérémonie protocolaire. Cependant, en cas d'incident ou de chute dans les derniers kilomètres de l'épreuve, la direction de l'organisation, en accord avec le collège des commissaires, se réserve le droit de déroger à cette règle.

La signalisation des prix et primes consiste en un panneau placé sur chaque côté de la route à 1000 puis à 500 mètres avant le sprint. Le lieu du sprint est matérialisé par une banderole étendard sur chaque côté de la route.

Article 9 - DÉLAI D'ÉLIMINATION

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement, conformément à l'article 2.3.039 du règlement U.C.I.

Article 10 - CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les règlements antidopage de l'UCI et de la FFC s'appliquent intégralement à la présente épreuve.
Le contrôle antidopage a lieu, dans l'enceinte du stade municipal « Gaston Petit », sous la tribune d'honneur (300 m avant la ligne d'arrivée sur la gauche), dans le local prévu à cet effet.

Article 11 - PROTOCOLE

Pour la cérémonie protocolaire se présenteront sur le podium d'arrivée, dans un délai maximum de 10 mn après leur arrivée, en tenue sportive, les coureurs ayant remporté un des prix suivants :

1- Le vainqueur et son directeur sportif
2- Le deuxième de l'épreuve
3- Le troisième de l'épreuve
4- Le lauréat du challenge CITROËN
5- Le lauréat des sprints OPTICIENS MUTUALISTES
6- Le lauréat de la prime du Conseil Général de l'Indre
7- Le lauréat de la prime de la Ville de Châteauroux
8- Le meilleur jeune
9- Le coureur le plus combatif
10- Le meilleur coureur français
11- Le meilleur coureur régional
12- Au moins 3 représentants de la meilleure équipe et le directeur sportif.

En plus des dispositions prévues par l'U.C.I. à l'article 1.2.112 et 1.2.113, en cas d'absence ou de non-respect des modalités du protocole, le comité d'organisation se réserve le droit de retenir tout ou partie des prix concernés si un tel cas se présente.

Après la cérémonie protocolaire, les différents vainqueurs devront se présenter au point presse se trouvant à proximité du podium protocolaire (tente jaune).

Article 12 - FORCE OBLIGATOIRE DU RÈGLEMENT

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur ait pris connaissance de ce règlement particulier et qu'il en accepte tous les articles. Les points non évoqués dans le présent règlement seront traités conformément aux règlements généraux de l'Union Cycliste Internationale et de la Fédération Française de Cyclisme.

Le contrôle sportif de la course est placé sous l'autorité du Président du Collège des Commissaires désigné en application des règlements de l'U.C.I.

Les infractions au présent règlement seront sanctionnées par des peines prévues au barème des pénalités de l'U.C.I.

Article 13 - SERVICE MÉDICAL

Conformément aux articles 1.2.066, 1.2.067, 1.2.068 du règlement U.C.I., l'épreuve dispose d'un service médical assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. Du départ à l'arrivée de l'épreuve, seul le service médical de l'épreuve est autorisé à intervenir auprès des concurrents.

Comme prévu aux articles U.C.I. 1.1.006 et 1.1.022, les coureurs et accompagnateurs d'un groupe sportif doivent être assurés pour les frais médicaux (également rapatriement) qui pourraient leur être dispensés en dehors de la course.

Article 14 - DÉRIVATION

Une dérivation obligatoire avant la ligne d'arrivée sera mise en place pour les véhicules, y compris les motos, à 400 mètres de la ligne d'arrivée à gauche vers l'avenue Pierre de Coubertin, permettant de rejoindre directement le parking des équipes. Un fléchage sera mis en place.

Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules de la direction de l'organisation, des commissaires, du médecin officiel et du directeur sportif du vainqueur arrivant détaché avec une avance d'au moins une minute conformément à l'article 2.3.006 du règlement U.C.I.

18e COUPE DE FRANCE CRÉDIT AGRICOLE 2009

Règlement Coupe de France

EUROSPORT

Article 1
La Coupe de France - Crédit Agricole est un challenge organisé par la Ligue Nationale de Cyclisme. Elle porte sur une sélection d'épreuves françaises en ligne inscrites au calendrier Europe Tour.

Article 2
La Coupe de France - Crédit Agricole comporte trois classements :
- Classement individuel : La Coupe de France - Crédit Agricole est ouverte à tous les coureurs français et à tous les coureurs étrangers des équipes françaises.
- Classement par équipes : La Coupe de France - Crédit Agricole est ouverte à tous les groupes français.
- Classement individuel des Jeunes : La Coupe de France Crédit Agricole est ouverte à tous les coureurs français et à tous les étrangers des équipes françaises nés depuis le 1er janvier 1984.

Article 3
3.1- Toutes les candidatures doivent être adressées à la LNC au plus tard le 31 mai de l'année en cours.

3.2 - Une épreuve annulée perd le label Coupe de France – Crédit Agricole.

Article 4
Aucune concurrence entre épreuves de la Coupe de France - Crédit Agricole n'est admise.

Article 5
Les organisateurs invitent obligatoirement les équipes françaises Pro Teams, Continentales Professionnelles et Continentales.

Article 6
6.1 – Pour le classement individuel, sont attribués :
50 – 35 – 25 –20 – 18 – 16 – 14 – 12 – 10 - 8 – 6 et 5 points respectivement aux 12 premiers coureurs classés de chaque épreuve. 3 points sont accordés aux coureurs classés entre la 13ème et la 15ème place incluse.
Seuls les coureurs français et les coureurs étrangers des équipes françaises marquent les points correspondant à leur classement réel dans l'épreuve.
Le classement général individuel s'établit par l'addition des points ainsi obtenus.
En cas d'ex-aequo, les coureurs sont départagés par le plus grand nombre de premières places puis, le cas échéant, de 2ème et de 3ème places.
En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur classement du jour qui les départage.

6.2 – Le classement par équipes est établi pour les seuls groupes français de la manière suivante :
a) Les trois premiers coureurs de chaque équipe sont retenus. Le classement s'effectue par l'addition des places obtenues dans l'épreuve.
En cas d'ex-aequo, c'est la meilleure place à l'arrivée qui départage les équipes.
b) L'équipe qui obtient le moins de points est classée première.
Les équipes ainsi classées reçoivent respectivement : 12 – 9 – 8 – 7 – 6 points et, s'il y a lieu, 5 – 4, etc…
En cas d'ex-aequo, les équipes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2ème, puis de 3ème places.
En cas de nouvelle égalité, c'est le dernier classement qui les départage.

6.3– Pour le classement individuel des Jeunes, sont attribués :
50 – 35 – 25 –20 – 18 – 16 – 14 – 12 – 10 - 8 – 6 et 5 points respectivement aux 12 premiers coureurs classés de chaque épreuve, à la place réelle.
3 points sont accordés aux coureurs classés entre la 13ème et la 15ème place incluse, place réelle à l'arrivée.
Seuls les coureurs français et les coureurs étrangers des équipes françaises marquent les points correspondant à leur classement réel dans l'épreuve.
Le classement général individuel s'établit par l'addition des points ainsi obtenus.

Article 7
L'organisateur veillera au respect du cahier des charges de la Coupe de France - Crédit Agricole édité par la LNC.

Article 8
A l'issue de chaque épreuve, doivent se présenter au podium protocolaire :
- le vainqueur de l'épreuve
- le leader de la Coupe de France Crédit Agricole à l'issue de l'épreuve ou, en son absence, son directeur sportif
- le meilleur jeune de l'épreuve

Article 9
A l'issue de chaque épreuve, un fanion, avec écusson LNC, est remis au vainqueur, au leader de la Coupe de France - Crédit Agricole et au meilleur jeune de l'épreuve.

Article 10
Les cas non prévus par ce règlement spécifique seront soumis au Bureau de la LNC.

Article 11
La cérémonie officielle de remise des prix de la Coupe de France - Crédit Agricole 2009 aura lieu à Paris, le 12 novembre 2009.
Pour prétendre percevoir leur prix, les lauréats devront être présents. En cas d'absence ils ne percevront pas leur prix.
En outre, les coureurs récipiendaires sont tenus de se présenter en tenue de ville de leur équipe.
Tout coureur convaincu de l'usage de substances dopantes et méthodes de dopage pendant la saison, sera exclu du classement de la Coupe de France.
Tout coureur faisant l'objet d'une procédure disciplinaire en matière de dopage sera provisoirement retiré du classement jusqu'à décision finale de la procédure disciplinaire.
Le cas échéant, les prix attribués devront être restitués et seront transmis à l'ayant droit en cas de correction du classement.

Région Centre · IONIS · CENTRE OUEST · la Nouvelle République www.lanouvellerepublique.fr · MMA Entreprise · Fenioux multi-S

Dotations de l'épreuve

▸ Barème officiel UCI classe 1.1 d'un montant de 14.477 €

1e position	5.785 €	11e position	147 €
2e position	2.895 €	12e position	147 €
3e position	1.445 €	13 position	147 €
4e position	715 €	14e position	147 €
5e position	580 €	15e position	147 €
6e position	433 €	16e position	147 €
7e position	433 €	17e position	147 €
8e position	287 €	18e position	147 €
9e position	287 €	19e position	147 €
10e position	147 €	20e position	147 €

▸ Dotations des prix spéciaux : 2.500 € attribués par l'organisation

CHALLENGE CITROËN	500 €	au coureur totalisant le plus de points
POINTS CHAUDS OPTICIENS MUTUALISTES	500 €	au coureur totalisant le plus de points
PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDRE	200 €	au premier coureur sur la ligne
PRIX DE LA VILLE DE CHÂTEAUROUX	200 €	au premier coureur sur la ligne
PRIX DE LA COMBATIVITÉ (LA POSTE)	200 €	décerné par le jury
MEILLEUR JEUNE (IMPRIMERIE RAULT)	200 €	au premier classé à l'arrivée
MEILLEURE ÉQUIPE (IONIS)	300 €	classement sur 3 coureurs par addition des places
MEILLEUR FRANÇAIS (LA NR)	200 €	au premier coureur français
MEILLEUR COUREUR RÉGIONAL	200 €	au premier coureur régional

Éditoriaux

Comme chaque année, en ce dimanche 30 août, Châteauroux va vibrer aux exploits des cyclistes professionnels. La Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux attire à chaque édition un public de plus en plus large, de plus en plus averti, de plus en plus passionné par ce spectacle qu'est ce sport de haut niveau.

Qui dit événement sportif de haut niveau sous-entend organisation du même rang. L'équipe membres de l'Amicale de la Petite Reine Fenioux, menée par le trio Mouré – Mousseau – Pernet, fournit, à ce titre, un travail exemplaire année après année pour que tout se déroule dans les meilleures conditions. Un travail reconnu puisque la Fédération Française de Cyclisme a octroyé le Label Coupe de France à la classic berrichonne et qu'Eurosport en a fait une de ses retransmissions phares du mois d'Août.

C'est ainsi que Châteauroux et l'Indre sont régulièrement cités au niveau national et même international (puisqu'une équipe japonaise, suivie par de nombreux médias du pays du Soleil Levant, y participe tous les ans) comme l'une des places fortes du cyclisme professionnel. Cette réussite à la berrichonne doit être une fierté pour nous tous. Elle montre que nous sommes tout à fait à même de surprendre, dans le bons sens du terme, le monde entier par notre esprit d'initiative et d'entreprise.

Même le palmarès de l'épreuve montre à quel point le monde se donne rendez-vous à Châteauroux depuis sa création : un biélorusse (Aliaksandr Kuchynski), des français (Jimmy Casper, Nicolas Vogondy et Anthony Ravard) et un australien (Chris Sutton) ont déjà levé les bras avenue de La Châtre. Qui leur succédera ? Un japonais, un européen, un américain, un autre océanien ? Là réside aussi l'une des clés de la réussite de cette course : le suspense y est tel qu'on ne sait jamais à qui elle s'offrira. Sprinters, rouleurs, baroudeurs, tous ont leur chance. Et c'est pour cela que le public répond présent.

L'an passé, le Tour de France était passé à Châteauroux et Aigurande en juillet. Cette année, c'est Issoudun et Vatan qui ont eu ce privilège. C'est bien la preuve que nous aimons le vélo et que celui-ci nous le rend bien.

Aux membres de l'Amicale de la Petite Reine Fenioux, ainsi qu'à tous les bénévoles qui la rejoignent pour l'organisation, je souhaite une nouvelle belle réussite, pour le cœur et le temps mis à l'ouvrage. Félicitations par avance, la journée sera belle j'en suis certain. Merci encore à tous.

Que le meilleur gagne ! Et longue vie à la Châteauroux Classic.

Jean-François MAYET
Maire de Châteauroux - Sénateur de l'Indre

La Région Centre, premier supporter de la pratique sportive

Sans le dynamisme des clubs, des comités et sans la passion des bénévoles, la région Centre ne serait sans doute pas ce qu'elle est aujourd'hui. Un territoire où chacun peut bénéficier des bienfaits de cette école de responsabilité et d'intégration que représente le sport.

Nous consacrons environ 30 Millions d'€ par an au sport, soit 12€ par habitant. Le Conseil Régional accompagne ce développement sur trois niveaux complémentaires : l'accès au sport pour tous, l'aménagement du territoire sportif et enfin le soutien aux athlètes de haut niveau.

Cette démarche inscrite dans une politique ambitieuse, se réalise en concertation avec l'ensemble des acteurs du mouvement sportif régional. Nous engageons pour les années à venir, une nouvelle étape pour valoriser le rôle des bénévoles, des dirigeants, des sportifs, favoriser la pratique par le plus grand nombre et encourager les initiatives innovantes et rassembleuses.

Le CREPS (Centre Régional d'éducation Populaire et de Sports) est un bel outil au service de tous, installé par la région Centre à Bourges, qui dynamise les actions de formation pour les professionnels, les bénévoles et les associations. Son pôle sport et handicap unique en France est un atout essentiel pour l'aide à la pratique adaptée.

Nous accompagnons volontiers cette classique de cyclisme. Cette épreuve inscrite au calendrier de l'Union Cycliste Internationale et labellisée « coupe de France » est une épreuve de grande qualité qui s'inscrit pleinement dans notre ambition en faveur du sport.

Alors, plein succès et félicitations aux pratiquants, aux équipes techniques, aux bénévoles et dirigeants, qui contribuent au développement et au rayonnement de votre sport.

François DUMON
Vice-Président de la Région Centre - Chargé des sports, de la jeunesse et du tourisme.

Région Centre · IONIS · CENTRE OUEST · la Nouvelle République www.lanouvellerepublique.fr · MMA Entreprise · Feni multi-S

Avec le Tour de France en juillet et la Classic de l'Indre en août, le département prouve cette année encore qu'il est une terre de cyclisme digne d'accueillir de grandes manisfestations sportives.
Cette sixième édition de la Classic est l'occasion d'un nouveau coup de projecteur sur les paysges variés de notre territoire, notamment grace à sa retransmisison télévisuelle, ce qui concoure de belle manière au rayonnement de l'Indre et à son attractivité.
En seulement quelques années, la Classic de l'Indre est devenue l'une des plus grandes courses cyclistes de la région. A ce titre, le Conseil général est heureux et fier d'être le partenaire de ce beau rendez-vous sportif et populaire qui désormais figure parmi les grandes manifestations sportives de l'Indre.
Je félicite tout particulièrement les organisateurs de cette épreuve d'envergure internationale qui travaillent tout au long de l'année à son organisation et je salue avec enthousiasme l'ensemble des bénévoles qui contribuent au succès de cette superbe course.

Louis PINTON
Président du Conseil Général de l'Indre - Sénateur de l'Indre

Quoi de plus noble, de plus beau que la nature, que le sport pour faire oublier une crise économique qui ne touche pas 10% des français, mais qui fait les choux gras des médias qui vendent tout, sauf l'esprit d'entreprendre, le goût du travail et les devoirs de chacun, en un mot, « savoir se retrousser les manches ».

Le sport n'est il pas l'essence même du courage, de la volonté de vaincre, de réussir, de gagner, pour arriver à un résultat ?

L'Indre, et j'en suis fier, a cette volonté, tant au Conseil Général (et je salue au passage le travail énorme réalisé par Monsieur Yves FOUQUET) qu'à la Ville de Châteauroux qui est toujours partie prenante dans le sport quand ce dernier diffuse des valeurs de tous genres.

Comment ne pas féliciter et remercier le Conseil Général qui nous a amené encore cette année le Tour de France, la plus belle course cycliste du monde. Le Tour à peine terminé que la Classic de l'Indre arrive, en nous amenant les géants du Tour sur nos routes bucoliques du département qui se prêtent à merveille au sport cycliste. Nous sommes chanceux dans l'Indre, comme disent nos cousins du Québec.

Je salue les forces vives qui permettent un tel évènement sportif, « la Classic de l'Indre » qui est maintenant Coupe de France. Ces forces vives sont les très nombreux bénévoles (820), les sponsors publics et privés qui nous sont fidèles.

L'investissement de tout un chacun pour offrir à un large public cette grande fête du vélo me touche : avec l'amour, la volonté et le courage, on est capable dans l'Indre de terrasser toutes les crises.

Alors, Jean-Luc, Pascal et Bernard, vous pouvez êtes fiers de vous, de votre travail et de votre équipe ; moi, je le suis.

Christian FENIOUX
PDG des Laboratoires Fenioux et Président d'honneur

Palmarès de l'épreuve

Année	1er	2e	3e	Temps	Moyenne
2004	A. KUCHYNSKI (Amore & Vita)	J. RUBIERA (US Postal)	H. CEDRIC (Crédit Agricole)	3h56'35'	45,954 km/h
2005	J. CASPER (Cofidis)	D. NAPOLITANO (Team LPR)	J.P. NAZON (AG2R)	4h15'48'	46,443 km/h
2006	N. VOGONDY (Credit Agricole)	S. CAVALARI (Acqua et Sapone)	S. FUKUSHIMA (Team Vang)	4h18'00'	46,512km/h
2007	C. SUTTON (Cofidis)	A. CLERC (Bouygues Telecom)	S. VAN DIJK (Wiessenhof)	4h26'56'	45,000 km/h
2008	A. RAVARD (Agritubel)	S. CHAINEL (Auber 93)	R. FEILLU (Agritubel)	4h39'21'	42,914 km/h

Châteauroux Classic de l'Indre Trophée Fenioux

course cycliste professionnelle internationale classe 1.1

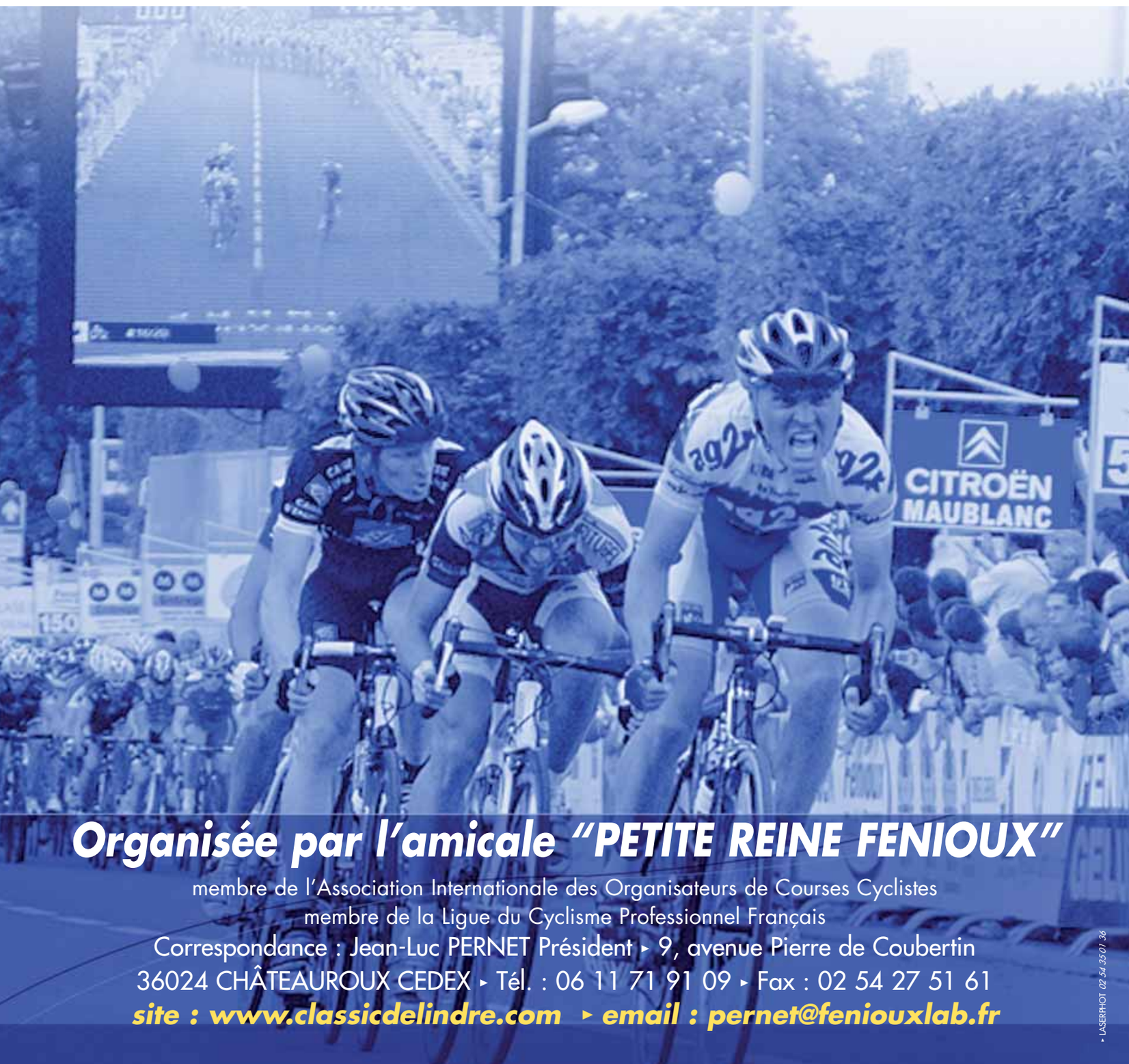

Organisée par l'amicale "PETITE REINE FENIOUX"

membre de l'Association Internationale des Organisateurs de Courses Cyclistes
membre de la Ligue du Cyclisme Professionnel Français
Correspondance : Jean-Luc PERNET Président ▸ 9, avenue Pierre de Coubertin
36024 CHÂTEAUROUX CEDEX ▸ Tél. : 06 11 71 91 09 ▸ Fax : 02 54 27 51 61
site : www.classicdelindre.com ▸ email : pernet@feniouxlab.fr

▸ LASERPHOT 02 54 35 01 36